

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

**ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE**  
**1, Place Charles de Gaulle**  
**54205 TOUL Cedex**

**Exercice 01/01/2011 au 31/12/2011**



## **EXPERTIS CFE**

Siège social :  
TECHNOPOLE DE NANCY-BRABOIS  
2 ALLEE D'EVRY - CS 60132  
54603 VILLERS-LES-NANCY CEDEX

Tél. 03 83 67 69 00 Fax. 03 83 67 64 90

Courriel. [nancy@expertiscfe.fr](mailto:nancy@expertiscfe.fr)

Web. <http://www.expertiscfe.fr>

### Agences :

TOUL : Tél 03-83-65-36-00  
FREYMING-MERLEBACH : Tél 03-87-29-29-30  
LIGNY-EN-BARROIS : Tél 03-29-78-43-30  
EPINAL : Tél 03-29-34-31-27  
MORHANGE : Tél 03-87-86-06-21  
COLMAR : Tél 03-89-23-23-12  
VERDUN : Tél 03-29-86-01-90

## Sommaire

<b>Attestation d'Expert Comptable</b>	<b>1</b>
<b>1. Comptes annuels</b>	<b>3</b>
Bilan	4
Compte de fonctionnement	6
Liste des immobilisations	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	19
<i>Autres informations</i>	20
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>23</b>
Détail Bilan	24
Détail du compte de fonctionnement	28
<b>3. Dossier de gestion</b>	<b>33</b>
Dossier de gestion	34
<b>4. Liasse fiscale</b>	<b>41</b>

## Attestation d'Expert Comptable

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association

#### MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Pour l'exercice du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	148 268
Total des ressources	425 532
<b>Résultat net comptable (Déficit)</b>	<b>-1 924</b>

Fait à Toul  
Le 18 avril 2012

VIAUX Jean-Luc  
Expert comptable associé

Signature



**COMPTES ANNUELS**

**2011**

Comptes annuels

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 047,50	8 197,31	11 850,19	14 430,93
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outilla				436,86
Autres immobilisations corporelles	9 403,26	9 047,19	356,07	2 105,24
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>	<b>29 450,76</b>	<b>17 244,50</b>	<b>12 206,26</b>	<b>16 973,03</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises	10 292,91		10 292,91	10 056,29
Avances et acomptes versés sur comman	273,86		273,86	
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	50,00		50,00	
Autres créances	80 591,78		80 591,78	122 624,26
<b>Divers</b>				
Disponibilités	36 462,98		36 462,98	30 760,97
Charges constatées d'avance	8 390,51		8 390,51	1 621,22
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>	<b>136 062,04</b>		<b>136 062,04</b>	<b>165 062,74</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exerci</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>165 512,80</b>	<b>17 244,50</b>	<b>148 268,30</b>	<b>182 035,77</b>

## Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 168,10	-4 624,98
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 924,18</b>	<b>5 793,08</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-756,08</b>	<b>1 168,10</b>
Apports	20 000,00	
Fonds associatifs avec droit de reprise	20 000,00	
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS TOTAL I</b>	<b>20 000,00</b>	
<b>TOTAL II</b>		
<b>TOTAL III</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	19 260,32	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 260,32	
Emprunts et dettes financières diverses		30 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 305,00	5 200,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 535,09	41 396,02
Dettes fiscales et sociales	53 681,04	43 142,05
Autres dettes	360,93	46 914,60
Produits constatés d'avance	7 882,00	14 215,00
<b>DETTES TOTAL</b>	<b>129 024,38</b>	<b>180 867,67</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>148 268,30</b>	<b>182 035,77</b>

## Compte de fonctionnement

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>						
Ventes de marchandises	34 575	8,15	32 886	9,02	1 689	5,14
Production vendue	44 487	10,48	40 444	11,09	4 043	10,00
Subventions de fonctionnement	147 657	34,78	147 848	40,54	-191	-0,13
Autres produits de gestion courante	197 863	46,61	143 565	39,37	54 297	37,82
<b>Total</b>	<b>424 582</b>	<b>100,02</b>	<b>364 744</b>	<b>100,02</b>	<b>59 839</b>	<b>16,41</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises	23 111	5,44	21 578	5,92	1 533	7,10
Var. Stock de marchandises	-237	-0,06	-1 114	-0,31	877	-78,76
Achats de matières premières	142	0,03			142	
Autres achats et charges externes	108 711	25,61	86 463	23,71	22 248	25,73
<b>Total</b>	<b>131 728</b>	<b>31,03</b>	<b>106 927</b>	<b>29,32</b>	<b>24 801</b>	<b>23,19</b>
<b>MARGE SUR M/SES ET MAT</b>	<b>292 854</b>	<b>68,99</b>	<b>257 816</b>	<b>70,70</b>	<b>35 038</b>	<b>13,59</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements assimilés	9 152	2,16	5 238	1,44	3 914	74,73
Salaires et Traitements	206 511	48,65	178 466	48,94	28 045	15,71
Charges sociales	71 356	16,81	61 493	16,86	9 863	16,04
Amortissements et provisions	6 504	1,53	6 588	1,81	-84	-1,28
Autres charges	278	0,07	176	0,05	101	57,31
<b>Total</b>	<b>293 800</b>	<b>69,21</b>	<b>251 961</b>	<b>69,09</b>	<b>41 839</b>	<b>16,61</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-946</b>	<b>-0,22</b>	<b>5 855</b>	<b>1,61</b>	<b>-6 801</b>	<b>-116,15</b>
Charges financières	1 180	0,28	38	0,01	1 142	NS
Résultat financier	-1 180	-0,28	-38	-0,01	-1 142	NS
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-2 126</b>	<b>-0,50</b>	<b>5 817</b>	<b>1,60</b>	<b>-7 943</b>	<b>-136,55</b>
Produits exceptionnels	4 883	1,15	50 800	13,93	-45 917	-90,39
Charges exceptionnelles	4 681	1,10	49 741	13,64	-45 060	-90,59
Résultat exceptionnel	202	0,05	1 059	0,29	-857	-80,92
Impôts sur les bénéfices			1 083	0,30	-1 083	-100,00
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>-1 924</b>	<b>-0,45</b>	<b>5 793</b>	<b>1,59</b>	<b>-7 717</b>	<b>-133,22</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 924</b>	<b>-0,45</b>	<b>5 793</b>	<b>1,59</b>	<b>-7 717</b>	<b>-133,22</b>



## Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
<b>205000 Site internet, logiciels</b>							
000000007	SITE INTERNET	30/04/09 L 20,00	8 797,50	2 937,39	1 759,50	4 696,89	4 100,61
000000008	SITE : GEST. CONTACTS & NEWS	30/04/09 L 20,00	1 138,50	380,13	227,70	607,83	530,67
000000013	SITE : SYSTEME DE RESERVATION	31/05/10 L 20,00	3 450,00	404,42	690,00	1 094,42	2 355,58
000000014	SITE : LIAISONS SITLOR	28/06/10 L 20,00	5 175,00	526,13	1 035,00	1 561,13	3 613,87
000000015	SITE : MODULE CLIENTS PAR PDTS	30/08/10 L 20,00	126,50	8,50	25,30	33,80	92,70
000000017	SITE : TRADUC.-PARTEN.-BROCHURES	02/04/11 L 20,00	1 360,00		203,24	203,24	1 156,76
<b>Total du compte 205000</b>			<b>20 047,50</b>	<b>4 256,57</b>	<b>3 940,74</b>	<b>8 197,31</b>	<b>11 850,19</b>
<b>215400 Matériel</b>							
000000009	3 BACHES	06/04/09 L 33,33			436,86		
<b>Total du compte 215400</b>			<b>0,00</b>		<b>436,86</b>		
<b>218300 Mat.bureau &amp; informatique</b>							
000000001	ORDI.IMP. FUSION SION	01/01/08 L 50,00	500,00	500,00		500,00	
000000002	ORDI PORTABLE + PACK OFFICE	06/03/08 L 33,33	1 139,86	1 071,25	68,61	1 139,86	
000000003	MATERIEL & MOBILIER OFFICE	01/09/08 L 33,33	2 200,00	1 711,10	488,90	2 200,00	
000000004	MICRO AMD + 2 PACKS OFFICE	29/11/08 L 33,33	2 855,00	1 987,93	867,07	2 855,00	
000000005	MICRO ICORE2 + PACK OFFICE	29/11/08 L 33,33	1 489,00	1 036,78	452,22	1 489,00	
000000006	VIDEOPROJEC. + LAMPE	29/11/08 L 33,33	750,00	522,22	227,78	750,00	
000000016	PHOTOCOP. MINOLTA FIN LEAS.	31/08/10 L 100,00	1,00	0,34	0,66	1,00	
000000018	PORTABLE SAMSUNG 17.3"	12/04/11 L 33,33	468,40		112,33	112,33	356,07
<b>Total du compte 218300</b>			<b>9 403,26</b>	<b>6 829,62</b>	<b>2 217,57</b>	<b>9 047,19</b>	<b>356,07</b>
<b>Total de la liste simplifiée</b>			<b>29 450,76</b>	<b>11 086,19</b>	<b>6 595,17</b>	<b>17 244,50</b>	<b>12 206,26</b>
Répartition des dotations économiques					6 595,17	linéaire dégressif variable	



**COMPTES ANNUELS**

**2011**

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :

MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 148 268 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 1 924 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2012 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : néant

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 688	1 360		20 048
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 688</b>	<b>1 360</b>		<b>20 048</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 037		1 037	
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 935	468		9 403
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 972</b>	<b>468</b>	<b>1 037</b>	<b>9 403</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>28 659</b>	<b>1 828</b>	<b>1 037</b>	<b>29 451</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 360	468		1 828
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>1 360</b>	<b>468</b>		<b>1 828</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		1 036		1 036
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 037</b>		<b>1 037</b>

### Immobilisations incorporelles

Le site internet et les modules liés à son développement ultérieur sont amortis sur 5 ans.

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 257	3 941		8 197
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 257</b>	<b>3 941</b>		<b>8 197</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	600	437	1 037	
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 830	2 218		9 047
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 430</b>	<b>2 654</b>	<b>1 037</b>	<b>9 047</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 686</b>	<b>6 595</b>	<b>1 037</b>	<b>17 245</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 89 032 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	50	50	
Autres	80 592	80 592	
Charges constatées d'avance	8 391	8 391	
<b>Total</b>	<b>89 032</b>	<b>89 032</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Divers pdts a recevoir	464
<b>Total</b>	<b>464</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	-4 625	5 793		1 168
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>-4 625</b>	<b>5 793</b>		<b>1 168</b>
Apports avec droit de reprise		20 000		20 000
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>		<b>20 000</b>		<b>20 000</b>
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	5 793		7 717	-1 924
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>1 168</b>	<b>25 793</b>	<b>7 717</b>	<b>19 244</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 122 719 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	19 260	4 828	14 432	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 535	41 535		
Dettes fiscales et sociales	53 681	53 681		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	361	361		
Produits constatés d'avance	7 882	7 882		
<b>Total</b>	<b>122 719</b>	<b>108 287</b>	<b>14 432</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	30 783			

#### Charges à payer

	Montant
Expert-comptable fact. non parv.	9 975
Comis. aux comptes fact. non parv.	3 791
Fournis. communic. fact. non parv.	229
Toul, fac. de chauffage non parv.	2 004
Redev. collecte déchets non parv.	360
Edf, facture non parvenue	45
Chèque emploi assoc. F.N.P.	221
Sacem spre fact. non parvenues	51
Int.couru empr.etabl.cred	43
Dettes prov.cong.a payer	16 553
Ch.soc.dette cong.a payer	5 534
Etat, taxe/salaires à payer	2 516
Etat, taxe forma. continue à payer	1 596
Etat, taxe d'apprentissage	571

## Notes sur le bilan

	<b>Montant</b>
Etat, taxe sur véhicules de société	115
<b>Total</b>	<b>43 603</b>

## Comptes de régularisation

### Charges constatées d'avance

	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
Charge d'avance : leasing	589		
Charge d'avance : maintenances	61		
Charge d'avance : guides & broch.	1 757		
Charge d'avance : locations	692		
Charge d'avance : abonnements	143		
Charge d'avance : fournit.de bureau	543		
Charge d'avance : coûts créa. prog.	4 606		
<b>Total</b>	<b>8 391</b>		

### Produits constatés d'avance

	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>Produits Financiers</b>	<b>Produits Exceptionnels</b>
Subventions/emploi d'avance	7 882		
<b>Total</b>	<b>7 882</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires et ressources

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2011
Produits des ventes et prestations	79 062
Subventions de l'union européenne et des collectivités locales	137 152
Subventions du Side Michelin	6 000
Subventions du cnasea et du pôle emploi	4 505
Cotisations des adhérents : artisans, commerçants, communes et codecom	161 235
Reversement conventionné de la taxe de séjour	36 532
Produits divers de gestion courante	96
Subventions exceptionnelles	950
<b>TOTAL</b>	<b>425 532</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	16	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 574	
Amortissements des immobilisations	91	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 933
Subventions exceptionnelles		950
<b>TOTAL</b>	<b>4 681</b>	<b>4 883</b>

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	2		2	2
Employés		6	6	6
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 457 heures dont 457 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

## Autres informations

### Engagements financiers

---

#### Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 3 403 euros.





**COMPTES ANNUELS**

**2011**

Détail des comptes

## Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Site internet, logiciels	20 047,50		20 047,50	18 687,50
280500 - Amort logiciels		8 197,31	-8 197,31	-4 256,57
	20 047,50	8 197,31	11 850,19	14 430,93
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outilla				
215400 - Matériel				1 036,93
281540 - Amort du matériel				-600,07
				436,86
Autres immobilisations corporelles				
218300 - Mat.bureau & informatique	9 403,26		9 403,26	8 934,86
281830 - Amort mat.bur et informat		9 047,19	-9 047,19	-6 829,62
	9 403,26	9 047,19	356,07	2 105,24
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>	<b>29 450,76</b>	<b>17 244,50</b>	<b>12 206,26</b>	<b>16 973,03</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises				
370000 - Stock de marchandises	10 292,91		10 292,91	10 056,29
	10 292,91		10 292,91	10 056,29
Avances et acomptes versés sur comman				
409100 - Avances & acomptes versés	273,86		273,86	
	273,86		273,86	
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Usagers - partenaires	50,00		50,00	
	50,00		50,00	
Autres créances				
401000 - Fournisseurs				1,51
441100 - Subv. d'invest. à recevoir	10 063,72		10 063,72	11 923,72
441700 - Subv. de fonction. à recevoir	37 936,43		37 936,43	47 811,04
441710 - Cotisations à recevoir	13 055,00		13 055,00	
441720 - Revers. taxe de séjour à recevoir	9 673,10		9 673,10	12 381,85
441770 - Subv. exceptionnelle à recevoir	950,00		950,00	46 000,00
445668 - Tva déductible sur acquis. intracom	428,84		428,84	
445670 - Credit de tva a reporter	3 043,00		3 043,00	241,00
445800 - Tva a regulariser	2 300,00		2 300,00	1 777,00
445860 - Tva s/ fact. non parven.	2 524,99		2 524,99	2 488,14
467200 - Debituers divers	153,08		153,08	

## Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
468700 - Divers pdts a recevoir	463,62		463,62	
	80 591,78		80 591,78	122 624,26
<b>Divers</b>				
<b>Disponibilités</b>				
511200 - Cheques a encaisser	1 223,63		1 223,63	419,90
511201 - Cartes bleues à encaisser				74,00
512001 - Crédit agricole toul	3 367,13		3 367,13	3 967,39
512003 - Crédit agricole vézelise	574,87		574,87	612,47
512004 - Caisse d'épargne vézelise	155,81		155,81	84,34
512006 - Caisse d'épargne toul	3 914,38		3 914,38	
514001 - Banque postale toul	26 680,63		26 680,63	24 833,02
531000 - Caisse toul	40,10		40,10	40,00
532000 - Caisse sion	49,80		49,80	49,80
580000 - Virements internes	456,63		456,63	680,05
	36 462,98		36 462,98	30 760,97
<b>Charges constatées d'avance</b>				
486010 - Charge d'avance : leasing	589,00		589,00	589,00
486020 - Charge d'avance : maintenances	60,69		60,69	57,99
486030 - Charge d'avance : guides & broch.	1 756,50		1 756,50	404,24
486050 - Charge d'avance : locations	692,32		692,32	231,99
486060 - Charge d'avance : abonnements	143,00		143,00	143,00
486070 - Charge d'avance : fournit.de bureau	543,00		543,00	195,00
486080 - Charge d'avance : coûts créa. prog.	4 606,00		4 606,00	
	8 390,51		8 390,51	1 621,22
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>	<b>136 062,04</b>		<b>136 062,04</b>	<b>165 062,74</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exerci</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>165 512,80</b>	<b>17 244,50</b>	<b>148 268,30</b>	<b>182 035,77</b>

## Détail Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102000 - Fonds associatif	1 168,10	-4 624,98
	1 168,10	-4 624,98
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 924,18</b>	<b>5 793,08</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-756,08</b>	<b>1 168,10</b>
Apports		
103400 - Apports avec droit de reprise	20 000,00	
	20 000,00	
Fonds associatifs avec droit de reprise	20 000,00	
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS TOTAL I</b>	<b>20 000,00</b>	
<b>TOTAL II</b>		
<b>TOTAL III</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
164001 - Emprunt caisse d'épargne n°8896771	19 217,32	
168840 - Int.couru empr.etabl.cred	43,00	
	19 260,32	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 260,32	
Emprunts et dettes financières diverses		
168101 - Emprunt à une collectivité		30 000,00
		30 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419100 - Cotisations perçues d'avance	6 305,00	5 200,00
	6 305,00	5 200,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	24 860,27	25 805,57
408101 - Expert-comptable fact. non parv.	9 974,64	9 568,00
408102 - Comis. aux comptes fact. non parv.	3 791,32	3 647,80
408104 - Fournis. communic. fact. non parv.	229,12	
408105 - Toul, fac. de chauffage non parv.	2 003,56	2 228,37
408106 - Billets spectacles à rembourser		80,40
408107 - Redev. collecte déchets non parv.	359,59	30,00
408108 - Edf, facture non parvenue	45,44	35,88
408109 - Chèque emploi assoc. F.N.P.	220,50	
408110 - Sacem spre fact. non parvenues	50,65	
	41 535,09	41 396,02
Dettes fiscales et sociales		
428200 - Dettes prov.cong.a payer	16 553,00	12 082,00
431000 - Urssaf	20 658,00	14 863,00

## Détail Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
437100 - Uniprévoyance	501,22	443,81
437200 - Vauban humanis	4 981,00	4 338,00
437400 - Pôle emploi		2 840,00
438200 - Ch.soc.dette cong.a payer	5 534,00	4 077,00
444000 - Etat impot/les benefices		1 083,00
445200 - Tva collectée sur acquis. intracom.	428,84	
445871 - Tva/subv. taxable à recevoir	226,77	253,16
448610 - Etat, taxe/salaires à payer	2 516,00	290,00
448620 - Etat, taxe forma. continue à payer	1 596,21	1 931,08
448630 - Etat, taxe d'apprentissage	571,00	596,00
448640 - Etat, taxe sur véhicules de société	115,00	345,00
	53 681,04	43 142,05
<b>Autres dettes</b>		
411000 - Usagers - partenaires	267,33	
467520 - Crédit movvt billetterie ville toul	93,60	914,60
468601 - Dommages-interêts + art.700 à payer		46 000,00
	360,93	46 914,60
<b>Produits constatés d'avance</b>		
487010 - Subventions/emploi d'avance	7 882,00	14 215,00
	7 882,00	14 215,00
<b>DETTES TOTAL</b>	<b>129 024,38</b>	<b>180 867,67</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>148 268,30</b>	<b>182 035,77</b>

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Ventes de marchandises</b>						
707001 - Vtes prodts artisanat sion 19.60%	4 859,13	1,14	5 716,71	1,57	-857,58	-15,00
707040 - Vtes verres 19.60%	196,91	0,05	1 418,59	0,39	-1 221,68	-86,12
707100 - Vtes prodts locaux sion 5.50%	7 222,47	1,70	4 460,99	1,22	2 761,48	61,90
707101 - Vtes prodts locaux sion 19.60%	5 658,41	1,33	3 557,64	0,98	2 100,77	59,05
707200 - Vtes brochures sion 5.50%	4 915,76	1,16	5 086,30	1,39	-170,54	-3,35
707201 - Vtes cd sion 19.60%	236,09	0,06	182,32	0,05	53,77	29,49
707500 - Vtes prodts artisanaux toul 19.60%	899,46	0,21	1 554,96	0,43	-655,50	-42,16
707600 - Vtes prodts locaux toul 5.50%	903,70	0,21	727,07	0,20	176,63	24,29
707601 - Vtes prodts locaux toul 19.60%	4 254,81	1,00	3 409,05	0,93	845,76	24,81
707700 - Vtes brochures toul 5.50%	5 428,49	1,28	6 772,45	1,86	-1 343,96	-19,84
	<b>34 575,23</b>	<b>8,15</b>	<b>32 886,08</b>	<b>9,02</b>	<b>1 689,15</b>	<b>5,14</b>
<b>Production vendue</b>						
706020 - Visites guidées-croisières 5.50%	9 547,11	2,25	23 432,67	6,43	-13 885,56	-59,26
706030 - Commis. /ventes exposants 19.60%	208,91	0,05	338,69	0,09	-129,78	-38,32
706040 - Insertions publicitaires 19.60%	3 867,40	0,91	6 641,95	1,82	-2 774,55	-41,77
706050 - Foires-marchés-randos-expo. 5.50%	17 922,98	4,22	6 967,80	1,91	10 955,18	157,23
706060 - Commis. billetterie toul 5.50%	333,28	0,08	560,89	0,15	-227,61	-40,58
706061 - Commis. billetterie sion 5.50%	59,72	0,01	6,46		53,26	824,46
706080 - Rémun. /vtes timbres poste 0%	143,70	0,03	110,32	0,03	33,38	30,26
706090 - Rémun. forfaitaire poste 0%	3 180,00	0,75	2 385,00	0,65	795,00	33,33
706100 - Organisation circuits touristiques	9 223,83	2,17			9 223,83	
	<b>44 486,93</b>	<b>10,48</b>	<b>40 443,78</b>	<b>11,09</b>	<b>4 043,15</b>	<b>10,00</b>
<b>Subventions de fonctionnement</b>						
740001 - Subv./accueil-info-anim-prom touris	51 632,00	12,16	41 720,38	11,44	9 911,62	23,76
740002 - Subv./actions lucratives	47 061,40	11,09	30 517,20	8,37	16 544,20	54,21
740003 - Subv. de fonct./emploi du crl	38 309,50	9,02	51 383,79	14,09	-13 074,29	-25,44
740005 - Subv. d'équipement	150,00	0,04	10 923,72	3,00	-10 773,72	-98,63
740006 - Subv. du cnasea et pôle emploi	4 504,50	1,06	13 303,29	3,65	-8 798,79	-66,14
740009 - Subv. de fonct./emploi side micheli	6 000,00	1,41			6 000,00	
	<b>147 657,40</b>	<b>34,78</b>	<b>147 848,38</b>	<b>40,54</b>	<b>-190,98</b>	<b>-0,13</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b>						
756001 - Cotisations des adhérents	10 545,00	2,48	10 432,40	2,86	112,60	1,08
756002 - Cotisations codecom & communes	150 690,20	35,50	111 429,50	30,56	39 260,70	35,23
756003 - Reversement taxe de séjour	23 238,60	5,47	21 632,35	5,93	1 606,25	7,43
756009 - Revers. taxe de séjour N-1	13 293,20	3,13			13 293,20	
758000 - Pdts divers de gestion courante	95,69	0,02	0,12		95,57	NS
791040 - Remboursements assurances			70,93	0,02	-70,93	-100,00
	<b>197 862,69</b>	<b>46,61</b>	<b>143 565,30</b>	<b>39,37</b>	<b>54 297,39</b>	<b>37,82</b>
<b>Total</b>	<b>424 582,25</b>	<b>100,02</b>	<b>364 743,54</b>	<b>100,02</b>	<b>59 838,71</b>	<b>16,41</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
<b>Achats de marchandises</b>						
607000 - Achats pdts artisanaux 19.60%	2 864,19	0,67	4 212,61	1,16	-1 348,42	-32,01

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
607001 - Achats pdts artisanaux 5.50%			55,00	0,02	-55,00	-100,00
607002 - Achats pdts artisanaux non assuj.	1 818,25	0,43	1 880,31	0,52	-62,06	-3,30
607020 - Achats boissons 5.50% revente			47,82	0,01	-47,82	-100,00
607100 - Achats produits locaux 19.60%	7 894,71	1,86	3 675,51	1,01	4 219,20	114,79
607101 - Achats produits locaux 5.50%	3 663,63	0,86	2 184,61	0,60	1 479,02	67,70
607102 - Achats prodts locaux non assujet.	2 396,36	0,56	2 351,86	0,64	44,50	1,89
607200 - Achats brochures-livres-cd 19.60%	632,54	0,15	3 154,07	0,86	-2 521,53	-79,95
607201 - Achats brochures-livres 5.50%	438,67	0,10	1 632,34	0,45	-1 193,67	-73,13
607202 - Achats brochures-livres non assujet	3 402,90	0,80	2 384,30	0,65	1 018,60	42,72
	<b>23 111,25</b>	<b>5,44</b>	<b>21 578,43</b>	<b>5,92</b>	<b>1 532,82</b>	<b>7,10</b>
<b>Var. Stock de marchandises</b>						
603700 - Variat.stocks marchandise	-236,62	-0,06	-1 114,02	-0,31	877,40	-78,76
	<b>-236,62</b>	<b>-0,06</b>	<b>-1 114,02</b>	<b>-0,31</b>	<b>877,40</b>	<b>-78,76</b>
<b>Achats de matières premières</b>						
602600 - Emballages	142,42	0,03			142,42	
	<b>142,42</b>	<b>0,03</b>			<b>142,42</b>	
<b>Autres achats et charges externes</b>						
604000 - Achats presta./manifest. lucratives	23 571,94	5,55	18 176,70	4,98	5 395,24	29,68
605000 - Achats fournit/manif-pub lucratives	15 676,28	3,69	8 817,15	2,42	6 859,13	77,79
605100 - Achats/organis. circuits touristiq.	7 973,41	1,88			7 973,41	
606110 - Electricite toul	748,66	0,18	753,46	0,21	-4,80	-0,64
606130 - Chauffage & entretien Toul	2 003,56	0,47	2 228,37	0,61	-224,81	-10,09
606150 - Redev. collecte déchets	360,79	0,08	402,61	0,11	-41,82	-10,39
606170 - Gas oil c3 v.p.	1 057,81	0,25			1 057,81	
606171 - Gas oil c3 cte	565,96	0,13			565,96	
606300 - Fourn.entret.& ptit equip	1 251,72	0,29	318,68	0,09	933,04	292,78
606400 - Fournit.administratives	1 500,22	0,35	825,53	0,23	674,69	81,73
612200 - Credit bail photocop. 1			429,05	0,12	-429,05	-100,00
612201 - Crédit bail photocop. 2	1 944,00	0,46	2 058,96	0,56	-114,96	-5,58
613500 - Locations de materiel	250,84	0,06	44,19	0,01	206,65	467,64
613501 - Location appareil cartes bleues	429,60	0,10	393,80	0,11	35,80	9,09
613502 - Location citroen c3 ap563qv (ttc)	2 403,45	0,57	1 733,01	0,48	670,44	38,69
613503 - Location citroen c3 bn783zl (ht)	1 191,40	0,28			1 191,40	
613504 - Location hébergement site internet	443,88	0,10			443,88	
615200 - Ent.réparation des locaux	141,86	0,03	98,87	0,03	42,99	43,48
615500 - Ent. répar. mat. de bureau	215,32	0,05	127,66	0,04	87,66	68,67
615520 - Ent. & réparaion mat.de transport	728,33	0,17			728,33	
615600 - Maintenance photocopieur	3 101,78	0,73	2 513,38	0,69	588,40	23,41
615610 - Maintenance site internet	480,00	0,11			480,00	
616000 - Primes d'assurances	2 404,46	0,57	1 055,67	0,29	1 348,79	127,77
618100 - Documentation presse et web	190,63	0,04	692,24	0,19	-501,61	-72,46
618200 - Documentation technique	31,05	0,01			31,05	
622601 - Honoraires comptables	8 340,00	1,96	8 000,00	2,19	340,00	4,25
622602 - Honoraires commis. aux comptes	3 170,00	0,75	3 050,00	0,84	120,00	3,93
622603 - Honoraires avocats			1 627,32	0,45	-1 627,32	-100,00
622700 - Frais actes & contentieux			57,50	0,02	-57,50	-100,00

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
623100 - Promotion/com. générale de l' o.t.	3 996,78	0,94	9 220,83	2,53	-5 224,05	-56,65
623200 - Animations manif. gratuites (ttc)	9 911,44	2,33	11 381,39	3,12	-1 469,95	-12,92
623400 - Cadeaux clients & partenaires	20,00				20,00	
623800 - Pourboires dons courants	10,00				10,00	
625100 - Déplacements : ikm et parking	3 234,63	0,76	3 854,71	1,06	-620,08	-16,09
625700 - Missions-rest.-receptions	1 748,05	0,41	869,40	0,24	878,65	101,06
626000 - Frais postaux	2 517,26	0,59	2 804,70	0,77	-287,44	-10,25
626500 - Telephone & internet	4 346,07	1,02	4 216,89	1,16	129,18	3,06
627000 - Services bancaires	254,38	0,06	407,92	0,11	-153,54	-37,64
627001 - Commissions sur cartes bancaires	195,53	0,05	123,77	0,03	71,76	57,98
627200 - Commissions sur emprunts	360,00	0,08			360,00	
628100 - Cotisations	1 940,00	0,46	167,42	0,05	1 772,58	NS
628500 - Frais décorations & étalages			11,57		-11,57	-100,00
	108 711,09	25,61	86 462,75	23,71	22 248,34	25,73
<b>Total</b>	<b>131 728,14</b>	<b>31,03</b>	<b>106 927,16</b>	<b>29,32</b>	<b>24 800,98</b>	<b>23,19</b>
<b>MARGE SUR M/SES ET MAT</b>	<b>292 854,11</b>	<b>68,99</b>	<b>257 816,38</b>	<b>70,70</b>	<b>35 037,73</b>	<b>13,59</b>
<b>CHARGES</b>						
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>						
631100 - Taxe sur les salaires	2 516,00	0,59	290,00	0,08	2 226,00	767,59
631200 - Taxe d'apprentissage	571,00	0,13	596,00	0,16	-25,00	-4,19
633300 - Form.profess.continue	1 511,00	0,36	1 714,62	0,47	-203,62	-11,88
635111 - Contribution foncière entreprise	448,00	0,11			448,00	
635140 - Taxe vehicules societes	460,00	0,11	345,00	0,09	115,00	33,33
635200 - Quote part tva non déductible	3 645,56	0,86	2 292,00	0,63	1 353,56	59,06
	9 151,56	2,16	5 237,62	1,44	3 913,94	74,73
<b>Salaires et Traitements</b>						
641100 - Salaires & appointements	193 003,24	45,47	170 356,61	46,71	22 646,63	13,29
641101 - Chèques emploi associatif	2 330,38	0,55	2 372,40	0,65	-42,02	-1,77
641102 - Salaires régime guso			200,00	0,05	-200,00	-100,00
641200 - Varia. provis. congés payés	4 471,00	1,05	4 112,00	1,13	359,00	8,73
641410 - Indemnités stagiaires	5 306,25	1,25	1 425,00	0,39	3 881,25	272,37
641420 - Primes "carburant" aux salariés	1 400,00	0,33			1 400,00	
	206 510,87	48,65	178 466,01	48,94	28 044,86	15,71
<b>Charges sociales</b>						
645100 - Cotis. urssaf	43 139,01	10,16	37 902,98	10,39	5 236,03	13,81
645110 - Cotis./chq emploi associatif	1 751,75	0,41	1 682,00	0,46	69,75	4,15
645310 - Cotis. retraite cadre	500,72	0,12	491,78	0,13	8,94	1,82
645320 - Cotis. retraite c et nc	11 468,91	2,70	10 201,23	2,80	1 267,68	12,43
645330 - Cotis. prévoyance c et nc	1 806,08	0,43	1 808,08	0,50	-2,00	-0,11
645400 - Cotis. pôle emploi	8 340,95	1,96	7 490,26	2,05	850,69	11,36
645600 - Varia. charges sociales/cp	1 457,00	0,34	1 410,00	0,39	47,00	3,33
645800 - Cotis. guso spectacle			198,68	0,05	-198,68	-100,00
647400 - Autres oeuvres sociales	10,00				10,00	
647410 - Bons cadeaux aux salariés	2 393,96	0,56			2 393,96	



## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
647500 - Medecine du travail	487,74	0,11	307,62	0,08	180,12	58,55
	71 356,12	16,81	61 492,63	16,86	9 863,49	16,04
<b>Amortissements et provisions</b>						
681110 - Dot.amt immo incorporelle	3 940,74	0,93	2 926,25	0,80	1 014,49	34,67
681120 - Dot.amt.immo corporelles	2 563,21	0,60	3 662,06	1,00	-1 098,85	-30,01
	6 503,95	1,53	6 588,31	1,81	-84,36	-1,28
<b>Autres charges</b>						
651200 - Redevances astp & sacd			168,72	0,05	-168,72	-100,00
658000 - Charges diverses gestion courante	277,54	0,07	7,71		269,83	NS
	277,54	0,07	176,43	0,05	101,11	57,31
<b>Total</b>	293 800,04	69,21	251 961,00	69,09	41 839,04	16,61
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-945,93	-0,22	5 855,38	1,61	-6 801,31	-116,15
<b>Charges financières</b>						
661100 - Interets emprunts & dette	185,94	0,04			185,94	
661600 - Interets bancaires	37,64	0,01	38,33	0,01	-0,69	-1,80
661810 - Intérêts des dettes commerciales	956,71	0,23			956,71	
	1 180,29	0,28	38,33	0,01	1 141,96	NS
<b>Résultat financier</b>	-1 180,29	-0,28	-38,33	-0,01	-1 141,96	NS
<b>RESULTAT COURANT</b>	-2 126,22	-0,50	5 817,05	1,60	-7 943,27	-136,55
<b>Produits exceptionnels</b>						
771810 - Produits/exercices antérieurs	3 932,87	0,93			3 932,87	
771820 - Subventions exceptionnelles	950,00	0,22	50 800,00	13,93	-49 850,00	-98,13
	4 882,87	1,15	50 800,00	13,93	-45 917,13	-90,39
<b>Charges exceptionnelles</b>						
671200 - Penalités et majorations	16,00				16,00	
671810 - Achats/charges exe. antérieurs	4 573,61	1,08	3 023,75	0,83	1 549,86	51,26
671820 - Dommages et intérêts + article 700			46 000,00	12,61	-46 000,00	-100,00
687120 - Dot. amort. exceptionnels immobil.	91,22	0,02	717,22	0,20	-626,00	-87,28
	4 680,83	1,10	49 740,97	13,64	-45 060,14	-90,59
<b>Résultat exceptionnel</b>	202,04	0,05	1 059,03	0,29	-856,99	-80,92
<b>Impôts sur les bénéfices</b>						
695020 - Impôt/sociétés au taux réduit (15%)			1 083,00	0,30	-1 083,00	-100,00
			1 083,00	0,30	-1 083,00	-100,00
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	-1 924,18	-0,45	5 793,08	1,59	-7 717,26	-133,22
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	-1 924,18	-0,45	5 793,08	1,59	-7 717,26	-133,22



**COMPTES ANNUELS**

**2011**

Dossier de gestion

## Dossier de gestion

### Activité et marge

	31/12/2011	%	31/12/2010	%
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>34 575</b>	<b>100,00</b>	<b>32 886</b>	<b>100,00</b>
Achats de marchandises	23 111	66,84	21 578	65,62
Variation de stocks	-237	-0,68	-1 114	-3,39
<b>Coût d'achat des marchandises</b>	<b>22 875</b>	<b>66,16</b>	<b>20 464</b>	<b>62,23</b>
<b>Marge commerciale</b>	<b>11 700</b>	<b>33,84</b>	<b>12 422</b>	<b>37,77</b>
Production vendue	44 487	100,00	40 444	100,00
<b>Production de l'exercice</b>	<b>44 487</b>	<b>100,00</b>	<b>40 444</b>	<b>100,00</b>
Achats matières et consommables	142	0,32		0,00
Sous-Traitance	47 222	106,15	26 994	66,74
<b>Coût de production</b>	<b>47 364</b>	<b>106,47</b>	<b>26 994</b>	<b>66,74</b>
<b>Marge de production</b>	<b>-2 877</b>	<b>-6,47</b>	<b>13 450</b>	<b>33,26</b>
<b>Activité totale de l'exercice</b>	<b>79 062</b>	<b>100,00</b>	<b>73 330</b>	<b>100,00</b>
<b>Marge globale</b>	<b>8 823</b>	<b>11,16</b>	<b>25 872</b>	<b>35,28</b>

## Dossier de gestion

### Analyse du bilan

	au 31/12/2011	au 31/12/2010
<b>EMPLOIS</b>		
Immobilisations incorporelles	20 048	18 688
Immobilisations corporelles	9 403	9 972
Immobilisations financières		
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
<b>Total Brut</b>	<b>29 451</b>	<b>28 659</b>
<b>RESSOURCES</b>		
Capital et réserves	21 168	-4 625
Rétention de résultat	17 245	11 686
Résultat	-1 924	5 793
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés		
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>36 488</b>	<b>12 854</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT PROPRE</b>	<b>7 038</b>	<b>-15 805</b>
Emprunts et dettes assimilées	19 260	30 000
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>26 298</b>	<b>14 195</b>
Stocks	10 293	10 056
Créances clients	50	
Autres créances	80 866	122 624
Comptes de régularisation	8 391	1 621
<b>Total Créances</b>	<b>99 599</b>	<b>134 302</b>
Dettes fournisseurs	41 535	41 396
Dettes fiscales et sociales	53 681	43 142
Autres dettes	6 666	52 115
Comptes de régularisation	7 882	14 215
<b>Total Dettes</b>	<b>109 764</b>	<b>150 868</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-10 165</b>	<b>-16 566</b>
Trésorerie active	36 463	30 761
Trésorerie passive		
<b>TRESORERIE</b>	<b>36 463</b>	<b>30 761</b>

## Dossier de gestion

### Capacité d'autofinancement

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Résultat net</b>	<b>-1 924</b>	<b>5 793</b>
+ Dotations aux amortissements	6 595	7 306
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>4 671</b>	<b>13 099</b>

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Excédent Brut d'exploitation</b>	<b>-192 027</b>	<b>-130 945</b>
+ Transfert de charges		71
+ Autres produits d'exploitation	197 863	143 494
- Autres charges d'exploitation	278	176
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	1 180	38
+ Produits exceptionnels	4 883	50 800
- Charges exceptionnelles	4 590	49 024
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		1 083
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>4 671</b>	<b>13 099</b>

## Dossier de gestion

### Tableau de financement

	Ressources	Emplois
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	4 671	
- Réduction des fonds propres et des fonds dédiés		
<b>Autofinancement disponible</b>	<b>4 671</b>	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Versements par les confédérations, fédérations, sociétaires	20 000	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail	20 043	
Subventions d'investissement		
<b>Total des ressources</b>	<b>44 714</b>	
<b>EMPLOIS</b>		
Distributions mises en paiement		
Versements aux confédérations, fédérations, sociétaires		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		1 828
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		30 783
<b>Total des emplois</b>		<b>32 611</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>	<b>12 103</b>	

	31/12/2011	31/12/2010	Besoins	Dégagements
<b>Variation des actifs</b>				
Stocks et en-cours	10 293	10 056	237	
Avances et acomptes versés sur commandes	274		274	
Comptes clients, comptes rattachés	50		50	
Autres créances	80 592	122 624		42 032
Comptes de régularisation	8 391	1 621	6 769	
<b>Variation des dettes</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 305	5 200		1 105
Fournisseurs, comptes rattachés	41 535	41 396		139
Dettes fiscales et sociales	53 681	43 142		10 539
Autres dettes	361	46 915	46 554	
Comptes de Régularisation	7 882	14 215	6 333	
<b>Besoins de l'exercice en fonds de roulement</b>			<b>6 401</b>	
Variation de la trésorerie active	36 463	30 761	5 702	
<b>Variation nette de trésorerie</b>			<b>5 702</b>	

## Dossier de gestion

	31/12/2011	31/12/2010	Besoins	Dégagements
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>			<b>12 103</b>	



## Dossier de gestion

### Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
<b>Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :</b>		<b>1 924</b>
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	6 595	
<b>Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation</b>	<b>4 671</b>	
<b>Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :</b>		
Versements par les confédérations, fédérations, sociétaires	20 000	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice	20 043	
<b>Total des ressources externes de l'exercice</b>	<b>40 043</b>	
<b>Mais votre entreprise doit financer :</b>		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé des biens financés par crédit-bail		1 828
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		30 783
<b>Total des besoins de financement de l'exercice</b>		<b>32 611</b>
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	30 761	
<b>A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :</b>	<b>42 864</b>	
<b>Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :</b>		
Augmentation des stocks		237
Augmentation des acomptes versés sur commandes		274
Augmentation de l'en-cours clients		50
Diminution des autres créances	35 263	
Augmentation des acomptes reçus	1 105	
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	139	
Augmentation des dettes fiscales et sociales	10 539	
Diminution des autres dettes		52 887
<b>Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation</b>		<b>6 401</b>
<b>La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :</b>	<b>36 463</b>	

## Dossier de gestion

### Tableau de bord

	31/12/2011	31/12/2010
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
<b>Activité</b>	<b>79 062</b>	<b>73 330</b>
Taux de variation (en %)	7,82	0,00
Marge commerciale	11 701	12 422
Taux de marge (en %)	33,84	37,77
Marge globale	8 823	25 872
Valeur ajoutée	-52 666	-33 597
Excédent brut d'exploitation	-192 027	-130 945
Résultat d'exploitation	-946	5 855
Résultat courant	-2 126	5 817
<b>Résultat net</b>	<b>-1 924</b>	<b>5 793</b>
Taux (en %)	-2,43	7,90
<b>STRUCTURE FINANCIERE</b>		
Capacité d'autofinancement	4 671	13 099
Fonds de roulement net global	26 298	14 195
Besoin en fonds de roulement	-10 165	-16 566
Trésorerie	36 463	30 761

**COMPTES ANNUELS**

**2011**

Liasse fiscale

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2011 et clos le 31/12/2011

Régime simplifié d'imposition

Régime réel normal

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE de TOUL, 14, Rue Drouas, 54200 TOUL

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**

ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Identification du destinataire : 1, Place Charles de Gaulle, 54205 TOUL Cedex

651	309065	50166489000016
Insp..IFU	N° dossier	N° Siret

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées (souligner l'activité principale) : Office du tourisme

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 03 83 64 90 60

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	0	Déficit (report de la lignes XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)	6 054
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
					Plus-values exonérées art. 238 quinquies	

## 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines  Zone franche Corse  Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies*  Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*  Autres dispositifs  Zone de Restructuration de la défense art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

## D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

## E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € HT)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence  Chiffre d'affaires de référence

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

CGA  Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie : SA EXPERTIS CFE TOUL, 27, Rue Gengoult, 54200 T O U L 03.83.65.36.00

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

À TOUL, le 17/04/2012

Signature et qualité du déclarant : MONSIEUR DAYNAC Christian, Président



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE  
et Date de clôture de l'exercice 31/12/2011

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

### H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.  
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			CITROEN C3 4 CV	Manifestations-Approvis.-Réunions	NP

### I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

#### RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2011, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

### K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice  
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice  
MVLT réalisée au cours de l'exercice  
MVLT restant à reporter

### L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis).
 

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input style="width: 100%;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input style="width: 100%;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19%	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Chiffre d'affaires TTC	<input style="width: 100%;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %	<input style="width: 100%;" type="text"/>

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					
Adresse de l'entreprise : 1, Place Charles de Gaulle 54205 TOUL Cedex		Durée de l'exercice précédent* : 12					
Numéro SIRET* : 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31/12/2011					
		N-1 31/12/2010					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	20 047	8 197	11 850	14 430
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				436
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	9 403	9 047	356	2 105
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI				
<b>TOTAL (II) BJ</b>		29 450	17 244	12 206	16 973		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	10 292		10 292	10 056
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	273		273	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	50		50	
		Autres créances (3) BZ	CA	80 591		80 591	122 624
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE				
	Disponibilités CF	CG		36 462		30 760	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 390		8 390	1 621	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	136 062	CK		136 062	165 062	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Écarts de conversion actif* (VI) CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>		165 512	17 244	148 268	182 035		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	1 168	( 4 624)
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 1 924)	5 793
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 756)	1 168
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN	20 000	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	20 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	19 260	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV		30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 305	5 200
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 535	41 396
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 681	43 142
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	360	46 914
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 882	14 215
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	129 024	180 867	
Écarts de conversion passif*	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	148 268	182 035	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	108 287	175 667	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	34 575	FB		FC	34 575	32 886	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	44 486	FH		FI	44 486	40 443
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	79 062	FK		FL	79 062	73 329	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	147 657	147 848	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		70	
	Autres produits (1) (11)					FQ	197 862	143 494	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	424 582	364 743
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 111	21 578	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 236)	( 1 114)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	142		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	108 711	86 462	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 151	5 237	
	Salaires et traitements*					FY	206 510	178 466	
	Charges sociales (10)					FZ	71 356	61 492	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	6 503	6 588	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	277	176		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	425 528	358 888	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 945)	5 855	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 180	38	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 180	38	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 1 180)	( 38)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 2 126)	5 817	

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 882	50 800		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	4 882	50 800		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 589	49 023		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	91	717		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	4 680	49 740		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	202	1 059		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		1 083		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	429 465	415 543		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	431 389	409 750		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 1 924)	5 793		
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de location immobilières	HY			
			IG			
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	1 944	2 488	
			HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1		70		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		168		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
Pénalités, amendes fiscales et pénales			16			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 573			
Amortissements des immobilisations			91			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				3 933		
Subventions exceptionnelles				950		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					KD	18 687	KE		KF	1 360	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 036	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 934	LC		LD	468	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	<b>TOTAL III</b>					LN	9 971	LO		LP	468	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
<b>TOTAL IV</b>					LQ		LR		LS			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					ØG	28 659	ØH		ØJ	1 828		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					IO		LV	20 047	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	1 036	MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	9 403	MT		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
<b>TOTAL III</b>					IY	1 036	NG	9 403	NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		
	<b>TOTAL IV</b>					I3		NJ		NK		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					I4		ØK	1 036	ØL	29 450		

Exercice N clos le : 31/12/2011

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

**CADRE A** **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	PE 4 256	PF 3 940	PG	PH 8 197
Terrains	PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PT	PU
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PX	PY
		PZ 600	QA 436	QB 1 036
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	QE	QF
	Matériel de transport	QH	QI	QJ
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 6 829	QM 2 217	QN
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS
<b>TOTAL III</b>	QU 7 429	QV 2 654	QW 1 036	QX 9 047
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	ØN 11 686	ØP 6 595	ØQ 1 036	ØR 17 244

**CADRE B** **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
<b>TOTAL III</b>	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL				NM			NO		
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DECLARANT

<b>TABLEAU DES AMORTISSEMENTS</b>
-----------------------------------

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks


**CHANGEMENT DE METHODE**

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
<b>Frais d'établissement et de développement</b>					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>		4 256			4 256
<b>TOTAL II</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		600			600
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 829			6 829
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>		7 429			7 429
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		11 686			11 686
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise **ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE**Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA						
		Autres créances clients		UX	50		50			
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO )		ZI						
		Personnel et comptes rattachés		UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM					
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 296		8 296		
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
			Divers		VP	71 678		71 678		
		Groupe et associés (2)		VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	616		616			
		Charges constatées d'avance		VS	8 390		8 390			
	<b>TOTAUX</b>				VT	89 032	VU	89 032	VV	
RENVOS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1		2		3		
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)								
		à 1 an maximum à l'origine		VG						
		à plus d'1 an à l'origine		VH	19 260		4 828		14 432	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 535		41 535			
		Personnel et comptes rattachés		8C	16 553		16 553			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 674		31 674			
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	655		655			
		Obligations cautionnées		VX						
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 798		4 798			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
		Groupe et associés (2)		VI						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	360		360			
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
		Produits constatés d'avance		8L	7 882		7 882			
<b>TOTAUX</b>				VY	122 719	VZ	108 287		14 432	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	20 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	30 783	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				



Désignation de l'entreprise : <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31/12/2011</b>		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	460	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*									
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. tableau 2067-BIS -SD)									
	Amendes et pénalités (nature : <b>Majoration sur TVS</b> .....)									
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 <sup>e</sup> et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro		M8		
								<b>TOTAL I</b>	WR	476
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
		- imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)		ØT		
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		ØT			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)				XI				
		déficit (II moins I)						XJ		6 054
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO		6 054

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	6 054
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	6 054
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	22 087
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
	<b>8X</b>		<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>		<b>9A</b>
	<b>9B</b>		<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
	<b>9D</b>		<b>9E</b>
	<b>9F</b>		<b>9G</b>
	<b>9H</b>		<b>9J</b>
Charges à payer			
	<b>9K</b>		<b>9L</b>
	<b>9M</b>		<b>9N</b>
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

**CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	<b>JQ</b>	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	<b>JR</b>	Crédit d'impôt famille	<b>JS</b>
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	<b>JT</b>	Crédit d'impôt investissement en Corse	<b>JU</b>	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	<b>JV</b>
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	<b>JW</b>	Autres imputations	<b>JX</b>		

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-3 du code des Transports) (case à cocher)</b>	<b>XU</b>	<input type="checkbox"/>
--	-----------	--------------------------

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Désignation de l'entreprise <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)													
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie									0C			
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie									0D	5 793		
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)												
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)									0E			
	<b>TOTAL I</b>									0F	5 793		
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves									ZB			
	- Réserve légale									ZD			
	- Autres réserves									ZE			
	Dividendes									ZF	5 793		
	Autres répartitions									ZG			
	Report à nouveau									ZH	5 793		
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)									<b>TOTAL II</b>	ZH	5 793		
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.													
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				) YQ		3 403		5 347				
	- Engagements de crédit-bail immobilier				) YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				) YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				) YT		47 221		26 993				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				) XQ		4 719		2 171				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				) YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				) SS		11 510		12 734				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				) YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				) 1 940		ST		45 260		44 563		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				) ZJ		108 711		86 462				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				) YW		448						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				) 9Z		8 703		5 237				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				) YX		9 151		5 237				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				) YY		6 820		7 113				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				) YZ		10 130		8 470				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2011) *				) 0B		193 005						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				) 0S								
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ) handicapés : )				) YP		8		6				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				) ZK		%		%				
- Numéro du centre de gestion agréé *				) XP									
						- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%		JL				
			Plus-values à 19%		JM		Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%		JO				
			Plus-values à 19%		JP		Imputations		JF				
	Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale		JH		N° SIRET de la société mère		JJ		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1 3 BACHES 06/04/2009	1 036		1 036		
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

I. Immobilisations\*

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
⑦	⑧	⑨				⑪	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne )</b>			⑨				
<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne )</b>			⑩				
<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %</b>			⑪	(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)

II - Autres éléments

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT



Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINENéant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5 <sup>e</sup> du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINENéant \*Exercice ouvert le : 01/01/2011 et clos le : 31/12/2011 Durée en nombre de mois 12

<b>I Production de l'entreprise</b>		
Ventes de marchandises		OA
Production vendue – Biens		OB
Production vendue – Services		OC
Production stockée		OD
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)		OF
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
	TOTAL 1	OM
<b>II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>		
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON
Variation de stocks (marchandises)		OO
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW
Abandons de créances à caractère financier (en partie)		OX
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OY
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
	TOTAL 2	OJ
<b>III Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant  \*N° de dépôt  

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

N° SIRET 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

ADRESSE (voie) 1, Place Charles de Gaulle

CODE POSTAL 54205 VILLE TOUL Cedex

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1) Néant [X] \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

N° SIRET 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

ADRESSE (voie) 1, Place Charles de Gaulle

CODE POSTAL 54205 VILLE TOUL Cedex

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DECLARANT

Table with 10 rows for filiales. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032